

Séance du : 11 Septembre 2025

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mille vingt cinq le onze septembre à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, OUBRIER-LEBARON Joëlle, LIOTIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : GRANGÉ David donne pouvoir à CHALENCON Didier

Absents Excusés : ALLEGRE Sophie

Absent : HUGUES Stéphanie

Date de convocation : 02/09/2025

Date d'affichage : 03/09/2025

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Convention d'entretien des sentiers de randonnées et circuits VTT

La Communauté d'Agglomération du Puy-en Velay propose la mise en place d'un partenariat avec la commune pour l'entretien des chemins de randonnées traversant son territoire.

Il convient de passer une nouvelle convention avec la Communauté d'Agglomération pour l'entretien des chemins de randonnée sur le périmètre de la commune.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **VALIDE la convention pour une durée de 3 ans renouvelable 2 fois,**
- **AUTORISE le Maire à signer cette convention**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Signature

